



# L'ECHO DES LANCIERS

## LE MOT DU MAIRE

### LE COURAGE DE DIRE NON

Il n'est pas question d'évoquer ici le vote britannique en faveur d'une sortie de l'Union européenne. Quelle que soit l'issue des négociations, ils sont toujours les bienvenus dans notre village.

Je veux plutôt rappeler ici le centième anniversaire (24 juin 2016) du discours de Pierre Brizon, député-maire de Franchesse contre la guerre. Au moment de la bataille particulièrement sanglante de Verdun, il en appelait à la paix pour mettre fin à cette guerre d'extermination « qui dévaste l'Europe, la ruine, la saigne, la menace d'épuisement... ». Très populaire chez les Poilus, il reçut de nombreuses lettres d'encouragement (presque toutes anonymes pour cause de censure militaire) dont voici quelques extraits.

*Continuez, ne reculez devant aucun moyen pour abrégé cette honteuse boucherie. L'humanité vous en sera gré* (Un poilu de Verdun, 26 juin 2016).

*Voilà ce que nous pensons tous, voilà des paroles que les soldats ont au fond d'eux-mêmes quand on les fait sortir de cette apathie moutonnaire causée par l'esclavage actuel et l'abrutissement de la guerre* (25 juin 2016).

*Le peuple ne voit rien mais s'il voyait, comme je l'ai vu à Verdun, les voitures de cadavres et l'horreur de la lutte, il serait épouvanté des ravages que fait cette horrible guerre...* (11 juillet 1916).

*Bravo et merci pour votre courage à vouloir arrêter ce fléau qui ensanglante et déshonore l'humanité. Si je sors de cette tuerie, je vous dirai mon nom* (20 juillet 1916).

*Les sinistres bandits qui nous gouvernent ne sont pas encore assez repus de notre sang et ils veulent encore des larmes, des veuves et des orphelins...* (29 juin 1916)

Bon été à tous

Gérard Vernis

---

## ETAT CIVIL

---

### Naissances :

- 16 janvier 2016 : Naël Philippe, né à Moulins, fils d'Alexandre Philippe et Justine Rouillier, domiciliés 3B, Faubourg de la Madeleine.
- 18 mars 2016 : Lenzo Pautut, né à Moulins, fils de Julien Pautut et Julie Charrier, domiciliés 2, Le Bois du Soch.
- 25 juin 2016 : Laure Dorencourt, née à Moulins, fille de Bertrand Dorencourt et Sarah Tisset, domiciliés Les Places.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.

### Baptême civil :

- 2 juillet 2016 : Nolwenn Vancoppenolle, fille de Ludovic et d'Eveline Rablat.

Félicitations à la famille.

### Décès :

- 27 janvier 2016 : Nadine Boutry, veuve Mathonat, domiciliée 8, Impasse F. Brunet.
- 6 février 2016 : Denis Delteil, domicilié 11, Le Mont.
- 27 février 2016 : Francis Malaquin, domicilié 2, Le Village.
- 11 mars 2016 : Irène Desaulty, veuve Dorencourt, domiciliée « Les Places ».
- 14 avril 2016 : Lucienne Bernadat, veuve Larouble, domiciliée 1, rue du 19 mars 1962.
- 16 juin 2016 : Jacqueline Andrée Laporte, veuve Mevret, domiciliée « la Mouillère ».

Nos plus sincères condoléances à la famille.

## LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Les **allergies** provoquées par le pollen d'ambroisie commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre. Sur une échelle de 1 à 5, le pollen de l'ambroisie a un potentiel de 5.

Le **coût pour la santé** est très important :

- 4 à 5 fois plus de médicaments antiallergiques sont vendus dans les zones de présence d'ambroisie.
- 3 à 4 % des personnes allergiques à l'ambroisie ont eu un arrêt de travail de courte durée.

Un arrêté pris le 23 septembre 2015 par la préfecture de l'Allier rend la **destruction de l'ambroisie obligatoire** dans toutes les communes de l'Allier par les propriétaires ou les personnes en charge d'un terrain pour le compte d'un propriétaire.

Renseignements sur <http://www.fredon-auvergne.fr/>

## CLUB ADOS

Les jeunes qui ont rejoint le groupe d'ados en septembre 2015 ont profité d'une sortie mensuelle encadrée par Isabelle Desurier et quelques parents. Ils sont allés à la **patinoire** de Bourges, au **ranch d'Ygrande**, à **Planet Foot** et au **cinéma** à Moulins, à la **piscine** de Saint Victor. Ils se sont également initiés à un **atelier cuisine**. Le mauvais temps a perturbé le week-end camping et repoussé en juin la sortie au **Pal**

(entièrement financée par le Comité des Fêtes), prévue initialement en avril.

Ce club est **ouvert à tous les jeunes** de Franchesse, de 9 à 14 ans. Les sorties sont payantes mais une partie est prise en charge par le CCAS. Renseignements auprès d'Isabelle Désurier : 06.84.30.38.43.

**Reprise des rencontres** et réunion d'information en septembre...

## ECOLE MATERNELLE

Après deux ans à l'école maternelle de Franchesse, Mme Carole Jasniewicz rejoint Moulins. Elle sera remplacée à la rentrée de septembre 2016 par **Audrey Larroque**.

M. et Mme Pontonnier, du Chuchal, ont décidé de ne plus assurer la confection des repas de la **cantine**, à dater de septembre 2016. La municipalité les remercie chaleureusement du magnifique travail accompli depuis dix ans. Le relai sera pris à la rentrée par la Maison familiale de Limoise.

## COMITE DES FETES

Le comité des fêtes, présidé par Pierrette Popy, remercie tous les **bénévoles** qui participent à l'accomplissement des festivités de notre village.

---

## TRAVAUX

---

### BILAN DES OPERATIONS DE CURAGE DES LAGUNES ET D'EPANDAGE DES BOUES

Les épandages ont été réalisés dans de bonnes conditions en fin d'été 2015 par l'entreprise Valterra. 747m<sup>3</sup> de boues liquides ont été dispersées sur une surface de 11ha 34a, dans le respect des dosages prescrits. Toutes les analyses effectuées se sont avérées conformes à la réglementation.

### REFECTION DE LA SALLE DES FETES

Le projet établi par le Cabinet Perrin-Recoules en vue de la réhabilitation de la salle polyvalente a été présenté au Conseil municipal du 9 février 2016. Les travaux sont estimés à 140 000 euros HT, auxquels il faut ajouter les honoraires de l'architecte et les frais annexes de contrôle technique, mission SPS et diagnostic amiante. En matière de recettes, la commune peut prétendre à une *subvention du Conseil départemental* ainsi qu'à une subvention au titre de la *Dotation d'équipement des territoires ruraux*, au taux maximal de 30 % de la dépense hors taxe. Le solde pourra être financé par emprunt et sur les fonds propres de la commune.

### REFECTION DE LA SALLE ASSOCIATIVE, PLACE DE LA POSTE

La salle de gauche du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère a été entièrement refaite par Gilles Vilatte, employé municipal : isolation, chauffage, huisserie... Cette salle sera notamment utilisée lorsque la salle polyvalente sera en restauration. Elle sera mise à disposition des résidents de la commune moyennant les tarifs de location suivants :

- Location pour une journée : 50 €,
- Par jour supplémentaire : 20 €,
- Vin d'honneur : 25 €.

## BUDGET COMMUNAL 2016

Le 12 avril 2016, le Conseil municipal adoptait le **budget primitif** de l'exercice 2016.

### Section d'investissement :

	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Total voté
Dépenses	21 481,00 €	253 448,00 €	274 929,00 €
Recettes	12 192,00 €	262 737,00 €	274 929,00 €

Section de fonctionnement : équilibrée à : 498 496 € en dépenses et en recettes.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### MOBILISATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Un **gîte d'entreprises de 550 m<sup>2</sup>** de surface, divisé en trois ateliers modulables et adaptables en fonction des besoins sera mis à la disposition des porteurs de projet et des créateurs d'entreprise sur le terrain de la zone d'activités économiques située à Bourbon l'Archambault près du casino. Cette structure d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement a pour objectif de répondre rapidement et efficacement aux demandes des entreprises à vocation artisanale qui souhaitent démarrer une activité en douceur. Il leur sera proposé un bail de cinq ans maximum, durée suffisante pour assurer la viabilité du projet et s'implanter ensuite définitivement sur notre territoire.

Dans le même esprit et avec la même volonté de rendre notre territoire attractif, il a été décidé d'étendre la capacité d'accueil des entreprises avec les travaux de finition de la 1<sup>re</sup> tranche et de **viabilisation de la deuxième tranche de la ZAC** de Bourbon. L'ensemble de ces travaux permettra de commercialiser 18 500 m<sup>2</sup> de terrain.

### REFORME DE L'INTERCOMMUNALITE



La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit une réforme de la carte des intercommunalités.

Le périmètre proposé par le préfet de l'Allier a été confirmé.

La **fusion** de notre *Communité de communes en bocage bourbonnais* avec la *Communité de communes bocage sud* sera **effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017**.

### CRECHE COMMUNAUTAIRE

Les travaux de la crèche, située près de l'hôpital de Bourbon l'Archambault, avancent et devraient permettre l'ouverture au 1<sup>er</sup> septembre 2016, malgré un problème de chape qu'il a fallu refaire en partie. D'une capacité de 20 places, les inscriptions sont en cours. Le RAM (Relais d'Assistants Maternels) disposera également de locaux au sein de la structure : un bureau, un dortoir et une salle d'activités.

Pour obtenir tous les renseignements nécessaires, contactez la Communauté de communes au 04 70 67 11 89.

La batteuse est aux Carillons !

Le bruit a vite circulé parmi les gamins du bourg en cette fin du mois d'août. Nous allions, nous aussi, avoir notre batteuse à l'égal des gars des hameaux qui avaient toujours quelques anecdotes à nous raconter quand sonnait l'heure de la rentrée des classes. Située à deux pas de la mairie, le domaine des Carillons semblait avoir eu peur de se retrouver isolé en pleine campagne : il s'était réfugié au milieu des habitations.



La batteuse est aux Carillons !

Car, nous, garçons et filles du bourg, nous n'avions droit qu'à la voir circuler dans le village, cette grosse caisse montée sur roues de fer, tirée selon le cas, soit par le gros Sift bleu, soit par le petit Farmall qui louchait des roues avant. Surmontée du monte-gerbes replié, suivie par la presse et une remorque chargée de caisses diverses et de tuyaux soigneusement empilés, elle parcourait régulièrement la rue principale pour rejoindre divers domaines.

La batteuse est aux Carillons !

Elle est là, derrière la grange, sûre de son importance, reliée au tracteur qui la met en mouvement. Sur ses flancs, une dizaine de courroies, dessinant des huit vivants dans l'air, transmettent cette vie aux différents organes, internes et mystérieux. La paille qu'elle vomit tombe dans la presse qui la transforme en gerbes montant par saccades à l'assaut des « plongeons »<sup>1</sup> en formation. Des tuyaux crachent les « balles »<sup>2</sup> dans un endroit à l'écart : la volaille sera à la fête !

<sup>1</sup> Les plongeons : les meules

<sup>2</sup> Les balles : l'enveloppe entourant les grains dans les épis.

La batteuse est aux Carillons !

Une bonne douzaine d'hommes en sueur servent sans interruption cette maîtresse mécanique. Les uns descendent le plongeon en approvisionnant le monte-gerbes tandis qu'à l'opposé, d'autres reconstituent un nouveau plongeon avec la paille. A l'arrière, il faut surveiller les trappes dégorgeant le précieux grain dans les sacs qu'un habile mouvement de balancier jette sur l'épaule de « forts » qui, ainsi chargés, traverseront la grange, la cour et grimperont vider sur le grenier. Sur la batteuse, celui qui semble le plus important, les doigts gantés de fer, coupe régulièrement la ficelle des gerbes qui lui parviennent et qu'il engouffre dans la gueule de la bête ; elle exprime alors son contentement en amplifiant son ronronnement habituel.

La batteuse est aux Carillons !

Des gens, du bruit, du mouvement, de la poussière et nous, les gamins du bourg courant, virevoltant en des lieux que les courroies rendent dangereux, nous faisant rabrouer par les serviteurs de la machine lorsque nos ébats gênent trop leur service. Il

faut grimper sur tous les plongeons, mettre nos mains à la sortie du grain qui glisse dessus, nous jeter et rouler dans le tas de balles, en sentir les piqûres à la sortie du tuyau.

Et quand l'heure du relai<sup>3</sup> arrive, le silence et l'immobilité nous surprennent. Apparaît alors la fermière, la Jeanne, avec un premier panier recouvert d'une serviette. Elle va d'un groupe à l'autre, distribuant la nourriture et la boisson, surtout. Au passage, elle nous gratifie d'une portion de tarte.

Puis, soudain, les courroies reprennent leur mouvement, atteignent petit à petit leur vitesse maximum, le ronflement de la machine remplit à nouveau l'espace, les hommes retrouvent leur place jusqu'à la dernière gerbe avalée.

La batteuse ne vient plus aux Carillons !

André DESPRET

<sup>3</sup> Le relai : arrêt du travail permettant quelques minutes de repos aux cours desquelles les hommes se restauraient et se désaltéraient.

